



# Notre-Dame d'Aquitaine

Hiver 2025  
Offrande libre

La Fraternité  
sacerdotale

**Saint Pie X**  
en Aquitaine



Bulletin du prieuré Sainte-Marie  
19, avenue Charles De Gaulle 33520, Bruges





La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est une société de prêtres catholiques fondée par Monseigneur Marcel Lefebvre en 1970.

De nombreux fidèles trouvent dans ses lieux de culte et ses œuvres le soutien spirituel dont ils ont besoin pour se sanctifier. Ils s'adressent aux prêtres de la Fraternité pour assister à la messe de toujours, recevoir les sacrements de façon traditionnelle et surtout être enseignés dans la Foi.

Le prieur M. l'abbé Mavel est aidé de M. les abbés de la Tour, de Champeaux, Lebourg, Hemlé et Perera ainsi que des religieuses de la Fraternité Saint Pie-X, dont la supérieure, sœur Marie-Madeleine, est assistée de sœur Marie-Blandine, sœur Marie-Clotilde, sœur Maria-Angelika et de sœur Marie-Solange.

# Sommaire

<b>1</b>	Editorial	<i>par l'abbé Jean-Marie Mavel</i>
<b>2</b>	Le fait	<i>par la Maison Générale</i>
<b>4</b>	La voix de la Tradition	<i>par l'abbé H. de la Tour</i>
<b>6</b>	Témoignages des Pères	<i>par l'abbé N. Hemlé</i>
<b>8</b>	Analyse de la Note	<i>par l'abbé F. de Champeaux</i>
<b>10</b>	Tel un figuier étrangleur	<i>par l'abbé E. Lebourg</i>
<b>12</b>	Bis repetita	<i>par un séminariste</i>
<b>18</b>	Chronique en images & Carnet paroissial	

# Éditorial

“

Voyez quelle confusion ! On ne veut pas condamner, on ne veut pas combattre, on ne veut plus combattre. Avec un esprit comme cela, on ne défend plus la vérité, et c'est la vérité qui pâtit. C'est toujours la même chose. L'erreur ne peut pas tolérer la vérité et, par conséquent, si on ne frappe pas l'erreur, alors elle finira pas dévorer la vérité.

Mgr Lefebvre, le 11 janvier 1983

**D**ans votre vie quotidienne, corrigez-vous ceux que vous aimez ? "Certainement me direz-vous : il y a là un gage d'amour parental, de fidélité conjugale, d'amitié véritable. N'est-ce pas travailler au bonheur des nôtres que de leur montrer ce qui leur nuit ? " Et vous avez raison, quand bien même se dresserait l'épouvantail de la susceptibilité, il faut dire les choses. Avec tact, fermeté et bonté c'est à dire, pour reprendre la définition de saint Ambroise, avec un cœur bienveillant et l'âme tranquille, spécialement quand le bon ordre est touché.

Ce à quoi nous nous appliquons auprès de ceux que nous aimons, il y a lieu de le faire pour notre Patrie et pour la Sainte Eglise Catholique quand nous y sommes habilités.

Jusques à quand les évêques seront-ils donc des chiens muets ? Et jusques à quand les prêtres à l'affect traditionnel imiteront l'autruche ? Jésus a demandé aux Apôtres d'aller enseigner toutes les nations leur apprenant à observer les commandements. A la suite de l'avertissement de l'apôtre saint Pierre dans sa deuxième épître (III,16) où il explique qu'il s'est trouvé des hommes pervers qui détournent de leur sens pour leur propre perdition l'enseignement apostolique, l'Eglise a explicité la foi en nous donnant les dogmes, parant ainsi aux erreurs qui surgissaient et permettant à tous de n'avoir plus qu'à s'y tenir inébranlablement.

A ce jour l'œcuménisme pousse à agir à rebours avec des chefs qui, soucieux d'unité, sont les hérauts d'un "opportun" catholicisme régressif : plus de pape mais un évêque de Rome, plus de Sacrifice de la Messe mais une Eucharistie, ce qui veut dire Action de Grâces, plus de Marie Corédemptrice mais la Mère du peuple fidèle. Trois Blancheurs floutées.

A quand la remise en question de la Nativité ? Mais surtout : qui en sera choqué ? C'est pourquoi étudions, transmettons et réparons.

Abbé Jean-Marie Mavel

## Communiqué sur la Note doctrinale du Dicastère pour la Doctrine de la foi, Mater Populi fidelis, du 4 novembre.

Le 4 novembre dernier, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié une « Note doctrinale sur certains titres mariaux qui se réfèrent à la coopération de Marie à l'œuvre du salut ».

Ce texte, apparemment soucieux de ne pas « obscurcir l'unique médiation salvifique du Christ », enseigne que « l'utilisation du titre de "Corédemptrice" pour définir la coopération de Marie est toujours inopportun », et qu'une « prudence particulière s'impose dans l'application de l'expression "Médiatrice" à Marie ».

Caricaturant, pour mieux s'en démarquer, la terminologie traditionnelle de l'Église, et par ailleurs prolixe en belles considérations sur le rôle maternel de la Vierge, cette « Note » prétend minimiser le rôle confié par Dieu à son Associée dans l'œuvre de la Rédemption et du salut des âmes : d'une part, on affirme que la très sainte Vierge Marie n'est pas intervenue dans l'acquisition de la grâce ; d'autre part, on estompe presque jusqu'à la négation son rôle universel et nécessaire dans la dispensation des grâces. On ne lui reconnaît plus qu'un vague rôle d'intercession maternelle.

Par ses mises en garde fallacieuses, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi « obscurcit » la collaboration unique de Notre-Dame à l'œuvre du salut. Il découronne la Vierge Marie et insulte la Sagesse divine. Il scandalise enfin tous les chrétiens, intimement heurtés par cette grave atteinte aux grandeurs de leur Mère, et déconcertés qu'on ambitionne de restreindre sa mission auprès de leurs âmes.

Profondément indignés et désireux de réparer publiquement un tel préjudice, les prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X invitent tous les prêtres amis et les fidèles à se joindre à leur prière, le dimanche 16 novembre. À toutes les messes publiques qu'ils célébreront ce jour-là, ils ajouteront une intention de réparation de l'outrage et du scandale commis. Et chaque messe sera suivie du chant ou de la récitation des litanies de la sainte Vierge et du Stabat Mater. Que par sa médiation puissante, la Vierge Corédemptrice illumine les ténèbres présentes et ravive la foi de ses enfants.

« Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

# La voix de la Tradition

Cette année du jubilé est le 150 ème anniversaire de la mort de Dom Guéranger, moine bénédictin et premier abbé de Solesmes. Ce fidèle serviteur de Dieu, dont la cause de béatification a été introduite, était aussi un grand dévot de Marie. Voici quelques extraits de son Année Liturgique sur la Corédemption:

Ne verrons-nous dans le spectacle du Vendredi Saint que les souffrances qu'a endurées la mère de Jésus, près de la Croix de son fils ? Dieu n'avait-il pas une intention en la faisant assister en personne à une si désolante scène ? Pourquoi ne l'a-t-il pas enlevée de ce monde, comme Joseph, avant le jour où la mort de Jésus devait causer à son cœur maternel une affliction qui surpasserait toutes celles qu'ont ressenties toutes les mères, depuis l'origine du monde ? Dieu ne l'a pas fait, parce que la nouvelle Ève avait un rôle à remplir au pied de l'arbre de la Croix. De même que le Père céleste attendit son consentement avant d'envoyer le Verbe éternel sur cette terre, de même aussi l'obéissance et le dévouement de Marie furent requis pour l'immolation du Rédempteur. N'était-il pas le bien le plus cher de cette mère incomparable, ce fils qu'elle n'avait conçu qu'après avoir acquiescé à l'offre divine ? Le ciel ne devait pas le lui enlever, sans qu'elle le donnât elle-même.

Quelle lutte terrible eut lieu alors dans ce cœur si aimant ! L'injustice, la cruauté des hommes lui ravissent son fils ; comment elle, sa mère, peut-elle ratifier, par un consentement, la mort de celui qu'elle aime d'un double amour, comme son fils et comme son Dieu ? D'un autre côté, si Jésus n'est pas immolé, le genre humain demeure la proie de Satan, le péché n'est pas réparé, et c'est en vain qu'elle est devenue mère d'un Dieu. Ses honneurs et ses joies sont pour elle seule ; et elle nous abandonne à notre triste sort. Que fera donc la Vierge de Nazareth, celle dont le cœur est si grand, cette créature toujours pure, dont les affections ne furent jamais entachées de l'égoïsme qui se glisse si aisément dans les âmes où a régné la faute originelle ? Marie, par dévouement pour les hommes, s'unissant au désir de son fils qui ne respire que leur salut, Marie triomphe d'elle-même ; elle dit une seconde fois cette solennelle

parole : FIAT, et consent à l'immolation de son fils. La justice de Dieu ne le lui ravit pas ; c'est elle qui le cède ; mais en retour elle est élevée à un degré de grandeur que son humilité n'eût jamais pu concevoir. Une ineffable union s'établit entre l'offrande du Verbe incarné et celle de Marie ; le sang divin et les larmes de la mère coulent ensemble, et se mêlent pour la rédemption du genre humain.

Ainsi, cette Mère de douleurs, dans un pareil moment, loin de nous maudire, nous aimait, sacrifiait à notre salut jusqu'aux souvenirs de ces heures de bonheur qu'elle avait goûtees dans son fils. Malgré les cris de son cœur maternel, elle le rendait à son Père comme un dépôt confié. Le glaive pénétrait toujours plus avant dans son âme ; mais nous étions sauvés ; et bien qu'elle ne fût qu'une pure créature, elle coopérait, avec son fils, à notre salut. Devons-nous être étonnés, après cela, que Jésus choisisse ce moment même pour l'établir la Mère des hommes, en la personne de Jean qui nous représentait tous ? Jamais encore le Cœur de Marie ne s'était autant ouvert en notre faveur. Qu'elle soit donc désormais, cette nouvelle Ève, la véritable « Mère des vivants ». Le glaive, en traversant son Cœur immaculé, nous en a frayé l'entrée. Dans le temps et dans l'éternité, Marie étendra jusqu'à nous l'amour qu'elle porte à son fils ; car elle vient de lui entendre dire que nous

aussi désormais nous sommes à elle. Pour nous avoir rachetés, il est notre Seigneur ; pour avoir si généreusement coopéré à notre rachat, elle est notre Dame.

Dans cette confiance, ô Mère affligée, nous venons aujourd'hui vous rendre, avec la sainte Église, notre filial hommage. Jésus, le fruit de vos entrailles, fut enfanté par vous sans douleur ; nous, vos enfants d'adoption, nous sommes entrés dans votre cœur par le glaive. Aimez-nous cependant, ô Marie, corédemptrice des hommes !

Et comment ne compterions-nous pas sur l'amour de votre cœur si généreux, lorsque nous savons que, pour notre salut, vous vous êtes unie au sacrifice de votre Jésus ? Quelles preuves ne nous avez-vous pas constamment données de votre maternelle tendresse, ô vous qui êtes la Reine de miséricorde, le refuge des pécheurs, l'avocate infatigable de toutes nos misères ?

Daignez, ô Mère, veiller sur nous en ces jours. Donnez-nous de sentir et de goûter la douloureuse Passion de votre fils. C'est sous vos yeux qu'elle s'est accomplie ; vous y avez pris une part sublime. Faites-nous-en pénétrer tous les mystères, afin que nos âmes, rachetées du sang de votre fils et arrosées de vos larmes, se convertissent enfin au Seigneur, et perséverent désormais dans son service.

# Témoignages des Pères

Les Pères de l'Eglise sont les premiers écrivains ecclésiastiques de l'Antiquité chrétienne. Successeurs immédiats des apôtres pour un certain nombre, ces derniers écrivent pour transmettre la Foi apostolique, pour défendre cette Foi contre les hérésies ou encore pour la protéger et la préciser. C'est dans ce cadre que dès les premiers siècles du christianisme, les Pères parlaient d'ores et déjà de la Vierge Marie et ses différents titres.

Par l'enseignement constant de l'Eglise, nous savons que tous les titres mariaux se fondent sur la Maternité divine. Le Concile d'Ephèse en 431 a consacré le terme « Théotokos » dans l'acception que nous connaissons aujourd'hui à savoir que Marie est Mère de Dieu. Cette définition suppose une certaine mariologie chez les Pères d'alors. C'est ainsi qu'avant 431 la Corédemption était signifiée chez saint Irénée [1] dans son *Adversus Haereses*, en faisant le parallèle entre Ève et Marie : « De même que celle-ci [Ève], séduite par la parole de l'ange, se détourna de Dieu et transgressa sa parole, de même celle-là [Marie], instruite par la parole de l'ange, porta Dieu en elle, obéit à sa parole. Et de même qu'Ève fut séduite pour

désobéir à Dieu, ainsi Marie fut persuadée d'obéir à Dieu, afin que de la vierge Ève la vierge Marie devînt l'avocate : et de même que par une vierge l'homme fut frappé et précipité dans la mort, ainsi aussi par une vierge il fut récapitulé et reçut la vie ». L'écho de cet enseignement est repris par saint Ambroise lorsqu'il dit : « Ève fut cause de la mort ; Marie, cause de la vie » [2]. Bien avant l'un et l'autre saint Justin posait déjà le même parallèle



entre la vierge Ève et la vierge Marie : « De même qu'Ève, encore vierge et incorrompue, ayant conçu la parole du serpent, enfanta la désobéissance et la mort ; ainsi Marie, la Vierge, ayant reçu foi et joie à la parole de l'ange, répondit : "Qu'il me soit fait selon ta parole", et enfanta Celui qui nous délivre de la mort » [3]. Tous ces Pères insistent sur le rôle unique de la Vierge dans l'œuvre de la rédemption, rôle unique qui est parfaitement décrié par le titre de Corédemptrice.

Certes, le terme « Corédemption » n'est pas proprement employé par les Pères mais l'idée de Vierge souffrant avec son Fils pour le rachat de l'humanité est très claire chez eux. Ainsi saint Jean-Chrysostome au IVème siècle disait déjà : « Debout près de la Croix, la Mère souffrait dans son cœur ce que le Fils endurait dans son corps »[4]. Nous ne pouvons pas nous empêcher ici de faire un parallèle avec le mot « Trinité » qui n'apparaît aucunement dans les Ecritures mais dont la réalité est exposée dans bon nombre de chapitres de cette même Ecriture. Ainsi en est-il de la Corédemption vis-à-vis des Pères, le mot n'est pas employé par eux mais la réalité de ce mot est sans cesse décrite dans leurs écrits.

Les Pères de l'Eglise appellent Marie la nouvelle Ève pour montrer le rôle qu'elle a joué dans notre Rédemption. Chez les Pères, par

ce titre de nouvelle Ève c'est également celui de Corédemptrice qui est signifié. Comment penser que les Pères qui ont affirmé que Marie était « Théotokos », qu'elle était « Nouvelle Ève », puissent lui refuser le titre de Coremptrice qui n'est que la suite logique de ces précédents titres.

La Corédemption est bien une vérité enseignée et défendue par les Pères. On ne saurait nier cette vérité sans porter atteinte à l'enseignement des Pères.

[1] Né vers 122 à Smyrne (Asie Mineure), disciple de saint Polycarpe lui-même disciple de l'apôtre Jean.

[2] Expositio in Lucam, II, 7.

[3] Dialogue avec Tryphon, 100

[4] Homélie sur Jean 19

## Actualités religieuses

♡ Actualités

<https://fsspx.news/fr>

Informations et analyses  
de la vie de l'Eglise



<https://laportelatine.org>

# Analyse de la Note

**L**e dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié le 7 octobre une note, signée par le pape, pour corriger le sens des titres donnés à la très Sainte Vierge Marie.

L'autorité de l'Église s'est alarmée du sens donné à ces expressions, dont certaines lui semblent inacceptables, sous prétexte d'une plus grande fidélité à l'identité catholique, mais aussi de la nécessité d'un effort œcuménique particulier qui serait menacé par le danger d'expressions utilisées par le passé. Il ne serait donc plus en harmonie avec le message chrétien dans son ensemble, tel que les représentants de l'Église le proposent aujourd'hui.

La note dit chercher à soutenir l'amour envers Marie et la confiance en son intercession maternelle, et se défend de proposer des limites, mais que fait-elle d'autre ?

Au §3 : Pour soutenir ses interprétations, le document prétend exposer la place de Marie dans la Rédemption. Mais la coopération qu'il expose est singulièrement réduite à ce transfert de maternité que le Sauveur opère en lui donnant St Jean pour fils. Sa coopération au sacrifice n'est pas évoquée. Il insiste en disant que Marie est le

témoin privilégié, celle qui dit oui à l'Incarnation, celle qui est là pour recevoir St Jean au pied de la croix, celle dont la vocation est d'être mère !

Au §12 : Quand il évoque la relation qui unit la Vierge à la cruelle Rédemption du calvaire, il réduit la présence de Marie au pied de la Croix à n'être qu'un signe de force chrétienne pleine d'amour maternel.

L'union de Marie au sacrifice du Christ, n'aurait été évoquée pour la première fois qu'au XII<sup>e</sup>S. par un ami de saint Bernard. Et quand il cite l'enseignement du Magistère exposant la coopération de la Mère et du Fils à l'œuvre du salut, il cite le concile Vatican II. Comme s'il n'y avait rien eu avant.

Au §14 : Il est étonnant de voir évoquer le dogme de l'Immaculée Conception pour justifier une action exclusive du Christ dans la Rédemption. Si la définition du dogme rappelle la préservation de la Vierge comme un rachat par anticipation, qui la fait dépendre

du sacrifice du Sauveur, il la met aussi dans une disposition particulière qui va lui permettre d'être associée à l'œuvre de notre rachat, avec Dieu fait homme, pour racheter avec Lui tous les hommes. Situation unique, qui la met très au-dessus de la place que le document lui concède, en limitant sa coopération à n'être qu'un exemple, un modèle de ce que Dieu va accomplir en chacun des rachetés.

Au §15 : Et le document conclut en limitant l'action de Marie à une maternité spirituelle :elle est celle qui enfante, la Theotokos.

Au §17 : Cette conception tronquée de l'action de la Vierge dans l'œuvre de notre salut est la justification de la guerre faite au titre de corédemptrice.

Au §18 : En évoquant l'histoire de l'apparition du nom de Corédemptrice, le document élude la force du contenu en disant que les pontifes avaient auparavant utilisé le titre sans trop s'attacher à l'expliquer, pour ajouter que le concile Vatican II a évité d'utiliser le titre pour des raisons dogmatiques, pastorales et œcuméniques. Il rappelle que le C<sup>o</sup> Ratzinger, alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, avait déclaré inopportun la définition du dogme de la Corédemption.

Au §21 : Le pape François s'est

déclaré lui-même trois fois contre l'utilisation du titre, en disant qu'il n'y a qu'un seul Rédempteur, et que ni la Vierge ni l'Eglise ne peuvent rien ajouter au sacrifice de l'unique Rédempteur.

Au §27 : Nous nous réjouissons de les entendre déclarer avec une telle insistance qu'il n'y a pas d'autre nom sous le ciel par lequel on puisse être sauvé. Même si nous sommes peinés de les voir s'en servir pour dépouiller la vierge Marie d'une partie de sa gloire car cette insistance, leur fait refuser toute médiation de la grâce au sens strict, autre que celle du Fils de Dieu.

Marie a pu mériter en convenance ce que le Christ méritait en stricte justice et autrement que tous les saints, mais du côté de Dieu, associée à l'acte par lequel il rachète le monde. C'est pourquoi la puissance d'intercession de Marie à quelque chose de divin.

On ne peut donc qu'être consterné par la guerre aveugle portée contre les priviléges de la Vierge. Ce n'est pas qu'une histoire de mots : c'est une réduction de son pouvoir au niveau des autres hommes, alors qu'il n'est pas seulement plus grand que celui des autres saints, il est même d'une autre nature. Elle est associée à l'œuvre divine, du côté de Dieu, pour racheter tous les autres, après avoir été rachetée elle-même par avance.

# Tel un figuier étrangleur

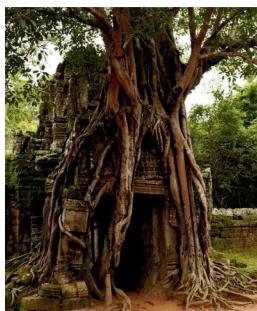
## De Vatican II à aujourd’hui : la démolition continue

Ce nouvel acte de la promulgation de la « Note » du Dicastère pour la Doctrine de la Foi s'inscrit dans tout l'ensemble de la Réforme conciliaire. On ne peut bien saisir l'enseignement postconciliaire, et donc cette note, que si l'on connaît la pensée qui en est à l'origine. Et l'on ne peut également pas saisir toute la gravité d'un tel enseignement et du « Magistère conciliaire » si nous ne recherchons pas la cause qui en est à l'origine et qui est bien plus grave. Car ce n'est pas un acte isolé ou le fruit du hasard, mais bien une conséquence des erreurs de Vatican II. Cette « Note » qui retire à Marie ses joyaux dont Dieu l'a ornée, n'est que la continuité d'une discontinuité opérée à Vatican II.

Monseigneur Lefebvre avec une sagesse d'une hauteur saisissante, car elle était puisée en Dieu, avait mis en lumière le moyen utilisé par les modernistes pour imposer leurs erreurs : « ce qui favorise l'hérésie moderne, c'est l'œcuménisme... Voilà l'idée maîtresse du réformateur : écarter de notre prière de l'Eglise tout ce qui peut être une cause de déplaisir pour les protestants, en raison de l'œcuménisme [1], soi-disant pour arriver à une union dans la prière,

une union qui n'est pas l'unité, qui est une union, mais pas l'unité dans la foi. »

Mais pourquoi faire plaisir aux protestants si ce n'est parce qu'on a une conception de la religion toute nouvelle ?



En effet, la pensée d'un moderniste, admirablement démasquée par saint Pie X dans l'encyclique Pascendi, est fondée sur une vision totalement opposée à l'enseignement catholique. Pour le moderniste, la foi n'est pas une adhésion aux vérités révélées par Dieu et transmises par le Magistère de l'Eglise, mais un sentiment qui vient de l'intérieur ou d'une expérience intime du divin. La religion devient subjective et donc fluctuante, venant de l'homme pour aboutir à l'homme. Elle n'est plus une justice envers Dieu, mais une fidélité à ce sentiment intime et à la communauté qui l'exprime.

Si ce n'est plus une justice, alors on comprend parfaitement qu'il n'y ait plus ses actes propres : adoration, prière, Sacrifice, respect des lieux, des choses et des personnes sacrées ; et qu'on relègue au placard tout ce qui porte à la piété et à la dévotion car fondées sur la foi objective et la révérence due à Dieu.

Il n'y a plus de place pour Notre Dame Corédemptrice et Médiatrice car il n'y a plus de Sacrifice.

La compréhension de la pensée moderniste éclaire toutes les réformes issues du Concile Vatican II. Révolution dans les principes, révolution dans les conséquences. Le libéralisme, adjoint du modernisme, coopère à la diffusion du poison en voulant concilier la vérité et l'erreur. C'est pour cela que si l'on accepte ces principes, on se condamne au silence.

Mgr Strickland rappelait récemment le rêve de saint Jean Bosco [2] : « Il a vu la Barque de Pierre battue par les tempêtes, assaillie de toutes parts, jusqu'à ce qu'elle soit ancrée entre deux grands piliers s'élevant de la mer : l'Eucharistie et la Bienheureuse Vierge Marie. La tentative de diminuer les titres de Marie est une attaque contre l'un des piliers - et nous pouvons être certains que l'autre sera bientôt attaqué plus violemment ».

L'Eucharistie a déjà été attaquée violemment et diminuée. C'était en

1969, par la promulgation de la Nouvelle Messe. La prochaine étape sera le Credo lui-même.



[1] « La prière de l'Église ne doit être un motif de malaise spirituel pour personne [...] il nous faut écarter toute pierre qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir pour nos frères séparés » Père Annibale Bugnini qui élaborait alors la Nouvelle Messe et la révision de tous les rites liturgiques, dans l'Osservatore Romano du 19 mars 1965.

[2] FSSPX Actualités « Deux évêques réagissent à la note du DDF "Mater Populi Fidelis" », 20 novembre 2025

# Bis repetita

**L**e néo-arianisme ou la renaissance de l'arianisme dans l'Église actuelle

## La définition

« Néo » vient du grec neos, qui signifie « nouveau ». Le terme « arien » fait référence à Arius, un théologien du IV<sup>e</sup> siècle qui a proposé une vision non trinitaire de Dieu. Le terme « arien » désigne donc les doctrines qui s'opposent à la doctrine de la Trinité et à la divinité du Christ.



## Contexte Historique

Formulée par Arius, un prêtre alexandrin né en 256 et mort misérablement en 336, cette doctrine remet en cause la parfaite égalité entre le Christ et Dieu le Père. Il affirmait en effet que le Fils n'était qu'une créature divine, inférieure au Père, et donc non coéternel avec lui. Sa célèbre formule, « Il fut un temps où le Fils n'était pas », résume clairement cette subordination erronée. Cette hérésie a été condamnée lors du concile de Nicée en 325, et le « Symbole de Nicée » a été établi, affirmant la consubstantialité du Fils avec le Père.

## Contexte Actuel

L'œcuménisme de Vatican II a marqué le début d'une entreprise de dédivinisation de Jésus-Christ dans L'Église. Chez les théologiens

modernes, l'idée que l'Église des premiers siècles, saint Paul d'abord, puis les conciles christologiques, aurait inventé la divinité du Christ a créé une fausse opposition entre le « Jésus de l'histoire » et le « Jésus de la foi ». Cette perspective est très appréciée dans les dialogues interreligieux et œcuméniques.

## Conséquences sur la mariologie

Le néo-arianisme ou négation non explicitée de la divinité de Jésus-Christ coïncide avec le rejet d'une dévotion mariale raisonnée. Le cardinal John Henry Newman (1801-1890) avait déjà constaté, à propos de l'anglicanisme, que le refus de reconnaître les priviléges de Marie allait de pair avec l'affaiblissement de la foi en la divinité de Jésus-Christ.

# Renseignements

## CONFESSEONS :



Les abbés sont disponibles dans la demi-heure qui précède la messe ou sur rendez-vous au 05 56 57 93 93.

## VISITE AUX MALADES :



Les abbés sont disponibles pour une assistance régulière à domicile et pour l'administration de l'Extrême-Onction en cas de maladie dangereuse.

## OFFRANDES :



MESSE  
18€

*“ Les fidèles qui donnent une offrande pour que la Messe soit appliquée à leur intention contribuent au bien de l’Église et participent par cette offrande à son souci pour le soutien de ses ministres et de ses œuvres.”*

*Tiré du Droit Canon n°946*

## CEREMONIES :



MARIAGE  
200€



FUNÉRAILLES  
200€

## Chapelle Saint Martin

Route Saint Martin, « chez Million »  
ST HILAIRE de VILLEFRANCHE  
Messe le dimanche à 8h45

## Église Sainte Colombe

3, rue Urbain Loyer, SAINTES  
Messe le dimanche : 11h - samedi : 18h30



## Cours ND du Rosaire

3, cours Gambetta, SAINT MACAIRE  
Messe le dimanche : 8h & 10h  
En semaine : 7h20, vacances 8h  
Vêpres le dimanche à 17h

## Chapelle ND des Prés

Leyritz-Moncassin, CASTELJALOUX  
Se renseigner

## Chapelle ND de la Mongie

Château de Pommiers, VERAC  
Messe le dimanche à 10h

## Chapelle ND du Bon Conseil

62 rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX  
Messe le dimanche : 8h30, 10h & 18h30  
En semaine : 18h30 (11h le samedi)  
Chapelet tous les jours  
dans la demi-heure qui précède la messe

## Prieuré

19, avenue de Gaulle, BRUGES  
Chapelet tous les jours à 18h45  
Horaire des messes : se renseigner  
Vêpres et Salut du Saint-Sacrement  
le dimanche à 17h

Pour aider  
vos 4 prêtres et 5 religieuses  
à vivre



CHÈQUE à l'ordre de « FSSPX »  
(reçu fiscal sur demande vous  
donnant droit à une réduction  
d'impôt de 66%).



VIREMENT automatique possible sur  
notre compte au LCL :  
IBAN : FR28 3000 2059 2200 0007 9366  
Z15 BIC (adresse SWIFT) : CRLYFRPP

Les prêtres et les sœurs du prieuré vous remercient sincèrement pour votre soutien toujours bien nécessaire et vous assurent de leur dévouement et de leurs prières reconnaissantes. Le chapelet quotidien est récité (volonté de Mgr Lefebvre) aux intentions de tous les bienfaiteurs du prieuré.  
Que Dieu vous bénisse !



Bulletin du prieuré Sainte-Marie  
19, avenue Charles De Gaulle 33520, Bruges  
Contact du prieuré : 05 56 57 93 93 - 33p.bruges@fsspx.fr

